

HONORAIRES DE L'AGENCE DE LAVERNE CONSULTING

(à régler lors de la signature de l'acte définitif devant notaire) Taux de TVA : 20 %

VENTE D'UN BIEN

- Jusqu'à 100 000 Euros : Forfait de 7500 €
- De 100-150 K€ : 7.50 % TTC (6.25 % HT).
- De 150-250 K€ : 6.00 % TTC (5.00 % HT).
- De 250- 350 K€ : 5.00 % TTC (4.17 % HT).
- De 350-450 K€ : 4.75 % TTC (3.96 % HT).
- De 450-550 K€ : 4.5 % TTC (3.75 % HT).
- De 550 K€- 650 € : 4.35 TTC (3.62 % HT).
- De 650 K€- 750K€ : 4.25 % TTC (3.55 % HT).
- De 750 K€-1M€ : 4.0 % TTC (3.33 % HT).
- De 1M€-2 M€ : 3 % TTC (2.50 % HT).

- > 2 M€ : sur devis